



**Pour diffusion immédiate**

## **Le Conseil régional de l'environnement Mauricie tient parole et présente ses nouveaux projets**

**Trois-Rivières, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2005** — Le Conseil régional de l'environnement Mauricie (CRE Mauricie) a annoncé ce matin en conférence de presse la réalisation de deux nouveaux projets et a profité de l'occasion pour présenter son nouveau local.

Tel que promis lors de notre dernière conférence de presse, où nous annoncions que l'année 2005-2006 du CRE Mauricie serait sous le signe de la nouveauté, voici le compte rendu de l'évolution de la situation.

Premièrement, le Conseil régional de l'environnement Mauricie, un organisme de concertation voué à la promotion du développement durable a installé récemment ses pénates au 395 Barkoff (face à Bureau en Gros et au-dessus de Décoration Paré), dans le secteur Cap-de-la-Madeleine à Trois-Rivières.

Nous avons promis de continuer de sensibiliser les décideurs régionaux à la protection de l'environnement. Et bien, le Conseil régional de l'environnement Mauricie, en collaboration avec la Conférence régionale des élus de la Mauricie et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), invitent tous les intervenants du développement régional (maires, conseillers, employés municipaux, MRC, personnes intéressées ou impliquées dans le domaine du développement régional) à un dîner-conférence portant sur la science des changements climatiques; les effets anticipés pour la région de la Mauricie, les engagements gouvernementaux, les mesures prises par les gouvernements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Conférence de Montréal sur les changements climatiques et les enjeux mondiaux. Le dîner-conférence aura lieu le 15 décembre prochain à l'hôtel Gouverneur Trois-Rivières à 12 h.

**N.B. Cette activité est rendue possible grâce au soutien du Réseau Action Climat (RAC) dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques «Montréal 2005».**

Par la même occasion, le président, M. Robert Comeau a annoncé l'ouverture officielle du tout nouveau point de vente de produits écologiques (biodégradables) du Conseil régional de l'environnement. «À partir d'aujourd'hui, la population mauricienne a la possibilité de poser un geste simple pour la protection de leur environnement en utilisant certains des produits biodégradables que nous lui proposons. Et pour faire encore mieux, elle pourra réutiliser ses contenants vides pour les faire remplir et ainsi éviter que ces contenants se retrouvent au recyclage, ou encore pire au site d'enfouissement. Réduisons à la source».

**COMMUNIQUÉ**

Le point de vente est situé dans les locaux du Conseil régional de l'environnement Mauricie et offre des nettoyeurs et produits de soins corporels écologiques et économiques. Nous distribuons la gamme des produits québécois de Nettoyeurs Lemieux. Ils sont aussi efficaces et à prix très compétitifs comparativement aux marques populaires. Une des particularités de notre point de vente est que les produits sont disponibles en divers formats et en vrac. Les gens sont donc invités à apporter leurs contenants pour les faire remplir. C'est encore plus écologique et économique. D'autres produits s'ajouteront en cours de route.

L'objectif principal de ce projet est de sensibiliser les gens aux alternatives écologiques à différents gestes de tous les jours et de les rendre accessibles en Mauricie. Il vise par le fait même à aider les gens à devenir des consommateurs responsables. Il est également bon de noter que les profits retirés de la vente de ces produits permettront au CRE Mauricie de réaliser d'autres activités ayant comme objectif la protection de l'environnement en Mauricie.

**Faites d'une pierre quatre coups!** Acheter des produits écologiques au point de vente du Conseil régional de l'environnement Mauricie c'est: utiliser des produits moins nocifs pour votre santé; poser un geste simple pour la protection de l'environnement; aider le Conseil régional de l'environnement Mauricie à faire encore plus pour la protection de votre environnement; encourager une initiative québécoise.

Pour l'instant, les heures d'ouverture du point de vente seront du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le paiement en argent comptant seulement sera accepté. Nous espérons que le succès que connaîtra le point de vente nous permettra d'offrir le plus rapidement possible à nos clients des heures d'ouverture élargies et le paiement direct.

Dans le futur, le CRE Mauricie n'exclut pas la possibilité de s'associer à d'autres organismes pour la mise en place de points de vente satellites sur le territoire de la Mauricie.

-30-

Source :  
Patrick Simard  
Directeur  
Tél. : 819-694-1748